

KOBE – GAC : questions du GAC et le Conseil d'administration (1 sur 2)

Lundi 11 mars 2019 – 13h30 à 15h00 JST

ICANN64 | Kobe, Japon

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Bonjour à tous. Je vous demande de bien vouloir prendre vos places. Nous allons commencer notre séance d'ici peu. Merci.

Bonjour à tous. Soyez les bienvenus. J'espère que vous aurez profité du déjeuner et des séances de la matinée. Nous allons donc commencer la préparation pour la réunion avec le Conseil d'Administration. Cette séance est programmée pour 45 minutes. Je vous demande donc d'utiliser le temps le mieux possible.

Comme vous le savez, nous avons reçu comme d'habitude un courriel du Conseil d'Administration où il nous demande quelles sont les questions que nous avons à leur poser dans la réunion bilatérale que nous aurons mardi. Aussi, ils posent des questions aux différentes organisations de soutien et comités consultatifs, y compris le GAC. Ils espèrent avoir nos réponses au cours de la réunion.

Nous avons présenté des réponses préliminaires mais je crois que nous devrions analyser encore une fois les questions, reconfrmer nos réponses et voir si à partir de nos délibérations

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

nous avons plus de questions à poser ou si nous avons quelque chose à modifier, des précisions à demander, changer des questions, etc.

Le personnel de soutien a organisé ce document que vous voyez sur l'écran, mais je vous demande de passer à la deuxième diapositive.

Voici les antécédents. Les réunions entre le Conseil et le GAC ont lieu au cours de toutes les réunions de l'ICANN. Je crois que j'en ai déjà parlé donc on peut passer à l'image suivante parce qu'on a peu de temps aujourd'hui.

Voici l'ordre du jour préliminaire de la réunion. En premier lieu, la bienvenue et les discours d'ouverture ; un rapport sur la séance du BGIG que nous aurons immédiatement après cette séance aujourd'hui. En général, il y a un dialogue sur les questions que le Conseil d'Administration veut partager avec le GAC et avec les commentaires du GAC adressés au Conseil sur des questions stratégiques. Ce sont en réalité les questions du Conseil d'Administration au GAC.

J'espère que vous aurez participé à la cérémonie d'ouverture ce matin parce que Cherine a mentionné le plan stratégique et il y a eu aussi une séance des questions de grand intérêt qui a été dédiée uniquement au plan stratégique, c'est-à-dire que ceux qui ont participé à ces deux séances pourront peut-être

---

incorporer un commentaire par écrit ou demain lors de la réunion avec le Conseil d'Administration.

Ici, vous voyez les quatre domaines que nous avons identifiés comme des questions à débattre avec le Conseil : la libération des codes à deux caractères à deux lettres qui seront utilisés second niveau ; la protection des OIG, les réglementations de protection des données ; le modèle d'accès unifié et les futures séries de nouveaux gTLD. Voici les quatre domaines de haut niveau ayant été identifiés.

Dans cette diapositive, vous voyez là la première question à aborder, la libération des codes à deux caractères à deux lettres au second niveau. Ceci a déjà été présenté au Conseil d'Administration mais cela dépend de nos délibérations d'aujourd'hui. « Les autorités du GAC reconnaissent la réponse à l'avis du GAC dans le dernier document – les délibérations du GAC sur ces questions auront lieu à Kobe. Les autorités du GAC remercient le développement de l'outil à deux caractères et espèrent que les membres du GAC auront l'occasion non seulement de voir une démonstration de cet outil mais aussi d'être capables de l'utiliser avant de se réunir avec le Conseil d'Administration lors de la réunion ICANN64. »

---

Pardon, Rob, je ne sais pas si vous pouvez m'aider ? Cette information, ce sont des antécédents et ce sont des informations que nous avons données au Conseil ?

ROB HOGGARTH : C'est le texte exact que les autorités ont envoyé au Conseil d'Administration. Et je peux ajouter que ceci a été partagé avec le Conseil vers la mi-février. On anticipant déjà qu'on allait avoir un séminaire en lieu qui a déjà eu lieu. Ici, on se concentre sur la partie qui dit que les membres du GAC peuvent partager leurs expériences et réactions au moment de la réunion avec le Conseil.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Ceci a précédé le séminaire en ligne et nos délibérations, c'est-à-dire qu'initialement, c'était une question d'intérêt du GAC et on s'attend à ce que les membres soient en mesure de partager leurs réactions.

Je vais m'arrêter ici et je vais vous demander si c'est quelque chose que l'on veut aborder au Conseil d'Administration ? Et deuxièmement, y a-t-il des questions ou des commentaires spécifiques à cet égard ? Il y au moins une question à laquelle il faut répondre. C'est une question d'intérêt que nous voulons présenter au Conseil d'Administration. Kavouss s'il vous plaît.

IRAN : Bonjour madame la présidente, bonjour chers collègues. Je crois qu'il y a une présentation sur les deux caractères si je ne m'abuse qui a été présentée par Thiago. C'est la même question ou c'est quelque chose d'autre ? Je crois qu'on en a débattu et je ne sais pas s'il y a des commentaires de nos collègues. On parle de la même chose, on parle des deux caractères, alors quel est l'outil ? Je ne sais pas ce que cela veut dire outil ici et qu'est-ce qu'il faut dire au Conseil d'Administration sur l'outil. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Lorsque nous avons envoyé ceci, on a signalé les questions d'intérêt pour le GAC. Ce que l'on a fait, c'est avancer que l'on allait donner plus de détails ultérieurement.

Pour répondre à votre question, oui, c'est la même question qui a été présentée par Thiago au début de la semaine. L'état actuel est le suivant. Nous avons reçu la documentation détaillée du Conseil d'Administration de l'organisation ICANN sur cette question et tout cela était inclus dans le tableau de bord du Conseil d'Administration.

L'outil, c'est ce dont on a parlé depuis quelques réunions, à savoir la possibilité des membres de voir quels ont été les enregistrements des codes à deux caractères au second niveau,

---

que ce soit conforme aux ccTLD ou aux gTLD. Cet outil est déjà mis en place. Il y a eu un séminaire en ligne immédiatement avant la réunion de Kobe sur cet outil en particulier. Et on a accordé que lors de la réunion de Montréal, nous allons l'utiliser comme un point de vérification pour que les collègues du GAC nous donnent leur opinion sur cet outil. Voilà donc la situation actuelle.

Au début de la semaine, on est arrivés à la conclusion que peut-être que les collègues doivent analyser les documents dans la réponse du Conseil. Les documents sont un peu longs alors cela prend du temps. On a l'impression que ça va prendre très longtemps mais peut-être on sera mieux placés pour la réunion de Montréal. Voilà donc un résumé de la situation actuelle

Je me demande, il faut poser une question spécifique au Conseil d'Administration sur cette question-là ?

IRAN :

Je crois que non. Il n'y a pas de question spécifique.

En premier lieu, merci pour l'outil. Et les membres du GAC doivent essayer d'utiliser cet outil. Pour ce qui est la lettre de deux ou trois pages et les annexes, etc., on n'a peu le temps de bien la voir et peut-être nous devons donner les réponses à Marrakech.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Kavouss.

La France s'il vous plaît.

FRANCE :

En premier lieu, je crois que c'est une question d'intérêt pour le GAC effectivement et pour la réunion du GAC avec le Conseil d'Administration. Je crois qu'il faut voir si c'est toujours une question de processus lorsque le Conseil a pris la décision de rejeter l'avis du GAC dans une question sensible pour un grand nombre de pays. Ils ont fait un rejet implicite parce qu'ils ont décidé de libérer ces codes au second niveau des nouveaux gTLD.

En deuxième lieu, je crois qu'il est encore trop tôt pour voir l'utilisation des membres du GAC. Alors peut-être dans la prochaine réunion ou dans une autre réunion, on pourrait voir combien de pays ont utilisé l'outil.

Et le troisième point, je ne vois pas pourquoi on inclut les ccTLD parce que les deux caractères concernent les nouveaux gTLD parce que c'est là où il y a le mécanisme pour en premier lieu notifier les gouvernements. Les gTLD historiques et les ccTLD ne font pas partie de cette discussion alors je n'arrive pas à comprendre pourquoi on les mentionne. Il faut se concentrer sur

---

les nouveaux gTLD parce que c'est là que le Conseil a décidé de les libérer.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : J'ai mentionné les ccTLD parce que cela fait partie des outils, alors je ne faisais que décrire ce que l'outil pouvait offrir. Si on est intéressé à voir ce qu'il y a au second niveau des ccTLD, l'outil le permet. Voilà, c'est une des fonctions de cet outil, c'est pourquoi je l'ai mentionné.

Pour ce qui est du premier point que vous avez mentionné, je ne suis pas sûre d'avoir bien compris. Vous, vous demandez de poser la question au Conseil, de savoir si on a rejeté implicitement notre avis. Et en réalité, on nous a répondu avec ces deux documents tellement longs que nous n'avons pas pu les lire. Alors je ne veux pas répéter la même question parce qu'ils vont faire référence au document que nous avons déjà reçu.

FRANCE : Manal, vous avez raison. C'est une question qui est en attente parce qu'il y a un désaccord entre le Conseil et le groupe de pays qui a posé la question. Je ne sais pas s'il faut continuer la délibération au cours de cette réunion ou pas parce qu'il est

---

vrai, c'est un long document mais bon, un membre du GAC pourrait poser la question au cours de la réunion.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je crois que nous avons posé une question concrète mais je crois que si la question est toujours d'intérêt, on peut la maintenir comme un point d'information au cours de la réunion avec le Conseil d'Administration. Alors on accepte la réception des documents qu'ils nous ont envoyés, on peut dire qu'on est en train de faire un essai de l'outil et que nous allons faire des commentaires à Montréal.

Le Brésil.

BRÉSIL :

Merci Manal. Thiago au micro.

Je voudrais faire un commentaire sur ce que la France a dit. Je crois qu'on pourrait utiliser cette opportunité pour en parler avec le Conseil. Il y a deux questions indépendantes. La première a trait à la procédure et est liée à la question de savoir si la procédure mise en place est cohérente avec l'avis du GAC et deuxièmement, le fond de la question, c'est-à-dire les réponses que le Conseil a données à l'avis du GAC devraient être satisfaisantes et il faudrait qu'elles abordent les deux aspects, l'aspect procédural et l'aspect de fond.

---

On a d'une part le développement de l'outil pour voir s'il satisfait la question de fond mais en réalité, ceci n'a pas trait à la procédure. Et les membres du GAC ne voient pas clairement si on parle de la première ou de la deuxième question. Le document d'informations qui a déjà été préparé nous a montré que les inquiétudes étaient partagées lorsque l'on parlait de la question procédurale. Alors quand on parlera au Conseil demain, on peut leur dire qu'il y a deux questions. Et lorsque le Conseil parlera au GAC des codes à deux caractères, qu'il sache qu'il s'agit de deux questions différentes qui exigent deux réponses différentes. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Thiago. Alors il faudra accepter que ce sera une intervention orale ici dans la salle parce que ce que l'on veut, c'est faire une liste des questions que nous allons présenter au Conseil pour nous préparer pour la réunion de demain. C'est quelque chose qu'il faut présenter par écrit ou à l'oral simplement ?

BRÉSIL :

On pourrait penser à un texte. Ce n'est pas nécessaire que ce soit une question. Le GAC peut poser une question, bien entendu, on peut présenter cette question au Conseil mais ce que je veux dire, c'est qu'il faut le signaler. Si vous voulez, je

---

peux préparer un texte ou je ne sais pas, s'il y a quelqu'un qui souhaite proposer un texte, on pourrait travailler ensemble.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci. J'espère pouvoir faire cela après les séances d'aujourd'hui pour partager cela avec le Conseil d'Administration dès que possible avant la réunion de demain.

IRAN :

Je ne sais pas depuis quand nous avons laissé de côté nos inquiétudes pour l'utilisation des codes de pays au second niveau. C'est toujours une préoccupation parce qu'on dit que ceci a trait aux gTLD, aux ccTLD. Si on utilise les codes de pays ou les codes à deux caractères au second niveau, on a toujours des problèmes ; certains pays ont toujours des problèmes. Mais je ne sais pas si la France n'a pas de problème mais il y en a d'autres qui en ont. Alors voilà, c'est la question principale. On ne parle pas des gTLD. Si des pays ont des problèmes avec les gTLD à deux caractères, vous pouvez me donner un exemple, mais on était préoccupés par les ccTLD, la libération des codes à deux caractères au second niveau. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Kavouss.

---

D'autres commentaires avant de passer à la question suivante ?  
OK, nous passons à la diapositive suivante.

Voilà le sujet numéro trois. Je crois qu'on a parlé d'un seul sujet jusqu'à présent.

Le deuxième sujet, c'est le RGPD. Je vous demande d'afficher la diapositive correcte sur l'écran.

Voilà ce que nous avons déjà envoyé comme réponse initiale au Conseil d'Administration. Les membres du GAC suivent de près l'EPDP de la GNSO. Le groupe d'études techniques de l'ICANN sur l'accès aux données d'enregistrement non publiques est intéressé à obtenir des informations sur le modèle qui sera développé. Toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour assurer la mise en place d'un modèle unifié d'accès aux informations. Cela s'applique à toutes les parties contractantes dans les meilleurs délais. Et reconnaissance du Conseil de protection de données européen qu'il faut créer un modèle qui puisse être utilisé par toutes les parties prenantes tel que les forces de l'ordre. L'évaluation par le Conseil d'Administration du travail de ces groupes ainsi que le travail avec les forces de l'ordre. Il faut assurer que ces efforts répondent aux besoins de l'intérêt public.

Encore une fois, c'est ce que nous avons déjà présenté au Conseil d'Administration pour confirmation. Je comprends que

---

c'est un sujet auquel le GAC s'intéresse. Est-ce que ce texte reflète de manière exacte ce que nous voulons dire au Conseil d'Administration à la lumière des discussions qui ont eu lieu jusqu'à maintenant ? Kavouss s'il vous plaît.

IRAN :

À la lumière des discussions qu'ont eu lieu jusqu'à maintenant, nous devons savoir que nous nous retrouvons maintenant au début de la phase deux. Comme nous l'avons dit à deux reprises avant, nous devons au moins avoir une date cible pour que cet outil soit disponible pour des gouvernements pour le GAC pour plusieurs raisons et pour plusieurs parties prenantes, y compris les forces de l'ordre. Et il faudrait donc faire référence au fait qu'aucune date cible n'a été mentionnée. Et vu le volume de travail que cela représente, à notre avis, pour tout travail qui serait engagé, il faut avoir une date cible ; même si la date exacte peut varier, au moins avoir une idée de la période envisagée pour pouvoir travailler au sein du groupe intercommunautaire. La question au Conseil d'Administration serait la suivante : quel est la date cible pour que cet outil soit disponible à l'utilisation ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je vois que la deuxième phase n'est pas couverte dans notre texte et cela est un point qui intéresse le GAC. Nous pouvons

---

inclure cette question par rapport à l'étape deux. Je ne pense pas que le Conseil d'Administration soit à même de nous répondre avec une date concrète mais nous pouvons bien entendu soulever la question en disant que l'étape deux doit pouvoir s'achever dans les meilleurs délais et qu'il faut déterminer des dates cibles. Est-ce que vous êtes d'accord, Kavouss ?

IRAN :

Je ne pense pas que l'on puisse demander au Conseil d'Administration une date cible mais nous pouvons dire qu'aucune date n'a été évoquée et que cela n'est pas acceptable. Il devrait y avoir une date. Pas maintenant mais à terme, il faudrait déterminer une date cible pour savoir combien de temps il faudra attendre parce qu'on aurait l'impression que cela pourrait durer plusieurs années et je ne sais pas ce que l'on pourrait faire si cela dure plusieurs années. Si un modèle unifié d'accès n'est pas disponible dans les meilleurs délais, comment pourra-t-on accéder aux données d'enregistrement non publiques ? Le Conseil d'Administration en discutera avec la GNSO dans les réunions régulières qu'ils vont avoir. Et le GAC, parmi ses parties prenantes, peut manifester ses inquiétudes par rapport à la disponibilité de cet outil. Merci.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, s'il vous plaît.

ALLEMAGNE : Merci madame la présidente.

Je suis d'accord avec vous en ce sens qu'il faudrait éviter de demander au Conseil d'Administration de nous donner une date cible. Cela pourrait être un peu agressif. Nous pourrions reformuler cela de manière un peu plus diplomatique en leur demandant d'avoir une idée des délais. À la fin, finalement, on sait que l'on veut des dates concrètes mais le Conseil peut ne pas être à même de nous donner une date spécifique. Je pense qu'il est encore un peu tôt pour cela.

Il est clair que tout le monde veut voir des progrès par rapport au développement de cet outil, mais je pense qu'on pourrait être un petit peu plus flexible au niveau de la formulation.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS : Pour revenir sur les deux derniers commentaires qui me paraissent tout à fait justes, je pense que nous en tant que GAC, nous en avons discuté, nous voyons l'importance d'avoir un processus qui se termine dans les meilleurs délais. Donc nous

---

pourrions peut-être poser la question au Conseil d'Administration de savoir s'ils soutiennent cette idée ou cette notion. Peut-être que nous pourrions envisager la question de ce point de vue-là.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci beaucoup. Encore une fois, s'il y a un texte concret que vous pouvez partager, ce serait très utile parce que nous devons partager ou communiquer ces questions au Conseil avant la fin de la journée aujourd'hui.

Comme toujours, je vais présenter la question, nous allons donc entendre la question du Conseil d'Administration. Mais les membres du GAC qui souhaitent faire des remarques ont le droit de le faire.

Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS : C'est une question un peu bizarre mais sans Tom Dale, à qui dois-je envoyer le texte ? À Rob Hoggarth ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Oui, s'il vous plaît. Merci d'avoir posé la question. Pour ceux qui vont nous aider à rédiger ou à peaufiner ces questions pour le

---

Conseil d'Administration, vous pouvez envoyer vos propositions à Rob en me mettant en copie s'il vous plaît.

Kavouss.

IRAN :

Je suis un peu d'accord avec ce que l'Allemagne a dit. On pourrait parler d'une date indicative au moins, peut-être pas précise mais quelles sont les différentes étapes mais quelle serait une date indicative. Et de cette manière on pourrait demander des clarifications par rapport aux différentes étapes qui nous amèneraient à une date indicative.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Kavouss.

Nous allons donc travailler sur la rédaction de ce texte après cette séance.

Pour gagner un peu de temps, on pourrait peut-être passer au point suivant s'il n'y a pas d'autres commentaires par rapport au RPGD ? Passons donc au troisième point, des futures séries potentielles de nouveaux gTLD.

Encore une fois, ce que nous avons envoyé au Conseil d'Administration à Barcelone, le Conseil a dit qu'il était prêt à répondre très vite lorsque la GNSO compléterait le PDP sur des

---

séries ultérieures de nouveaux gTLD. Est-ce que le Conseil d'Administration pourrait nous faire part de quelles sont les perspectives par rapport aux différents critères établis dans l'avis du GAC d'Helsinki et comment ils seront pris en compte avant le début des nouvelles séries de candidatures ?

IRAN :

Je ne pense pas que ce soit une question pertinente. Nous avons eu hier une présentation de la GNSO. Nous avons écouté plusieurs dates possibles, 2021, 2022. On nous a dit qu'ils attendaient le rapport final, qu'il y aurait deux consultations publiques. Je ne pense pas que l'on pourra obtenir davantage d'informations que celles que l'on a eues de la part de Jeff Neuman hier. Voilà ma remarque. Mais les collègues donneront leur avis par rapport à cela. Mais je ne pense pas que l'on pourra obtenir davantage d'informations. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Kavouss. Il y a donc une proposition pour que l'on élimine cette question parce qu'il n'y aura pas davantage d'informations que ce qui a été dit hier par Jeff Neuman.

La Suisse s'il vous plaît.

---

SUISSE : Jorge Cancio de la Suisse.

Je comprends tout à fait ce que Kavouss vient de dire parce que Jeff nous a donné un aperçu de ce qui se passe par rapport à ce point. Mais en même temps, l'avis du GAC d'Helsinki a été adressé au Conseil d'Administration et le Conseil possède un éventail plus important d'informations que celles que pouvait avoir Jeff. Je pense que la question est toujours de mise.

Il se passera une longue période avant la nouvelle série de nouveaux gTLD et si je ne m'abuse, l'avis d'Helsinki faisait une référence implicite à ce que serait le résultat des révisions CCT et d'autres révisions qui seront adressées au Conseil d'Administration et non pas forcément au groupe auquel appartient Jeff Neuman. Disons que ce serait intéressant de pouvoir entendre un point d'étape de la part du Conseil d'Administration.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Jorge.

L'Iran.

---

IRAN : Merci. Quand j'ai fait mon commentaire, j'ai dit que la question telle qu'elle est posée en ce moment devrait être éliminée mais on pourrait la reformuler.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Jorge, est-ce que vous seriez intéressé à reformuler cette question ? Kavouss, est-ce que vous avez déjà en tête une idée spécifique ?

IRAN : Non. Le texte spécifique, je pense que Jorge pourrait reformuler cela.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Jorge, pourriez-vous répéter ce que vous avez dit, mais cette fois-ci par écrit ?

SUISSE : Peut-être que le décalage fait des ravages chez moi mais je me souviens pas d'avoir reformulé la question. Mais s'il y a quelque chose dans ma déclaration qui se trouve dans la transcription, cela peut être utilisé pour répondre au commentaire de Kavouss. Je pense que notre personnel de soutien pourrait nous aider avec cela.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Jorge.

Nous avons encore un point à aborder. Il nous reste dix minutes. Je suis un peu confuse, je pense que c'était une séance de 45 minutes. C'est bien cela ? Je vérifie combien de temps il nous reste.

J'ai le Canada, la Suisse et... la Commission européenne ? Non, très bien. Le Canada alors.

CANADA :

Luisa Paez du Canada.

Je suis consciente du temps qu'il nous reste et je serai ravie de travailler avec Jorge et avec Kavouss pour reformuler ou mieux formuler cette question. Et je suis d'accord avec le commentaire de la Suisse en ce sens qu'il serait intéressant d'obtenir une perspective stratégique de la part du Conseil d'Administration par rapport à ce point car Jeff étant coprésident d'un PDP n'a peut-être pas cette perspective un peu plus générale. Donc je propose mon aide à Jorge et à Kavouss pour travailler hors ligne sur cette question.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci beaucoup, ce serait très utile.

---

SUISSE : C'est une question de clarification parce que dans les autres points, j'ai vu qu'on présente quatre domaines et je pense qu'on a sauté la question des OIG. Ou c'était exprès ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je ne connais pas tout à fait les diapositives. Je ne sais pas s'il y a eu un problème au niveau de la numérotation ou si j'ai vraiment sauté un point. Excusez-moi alors, c'était de ma faute, cela venait après les codes à deux caractères. Une minute s'il vous plaît.

Alors, on va passer au dernier point rapidement et ensuite, nous pouvons passer à la réunion avec le BGIG et ensuite, on pourra revenir aux questions du Conseil d'Administration au GAC. Le Brésil s'il vous plaît.

BRÉSIL : Merci Manal.

Dans la réunion avec le Conseil d'Administration, ce serait utile d'avoir une opportunité pour faire une déclaration sur la question de .amazon. S'il y a d'autres pays autre que les pays de la région amazonienne qui sont intéressés à profiter de cette occasion pour réagir par rapport aux développements qui ont eu lieu ou pour manifester leur position, ce serait intéressant de pouvoir avoir quelques minutes pour faire cela.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : J'en prends note. J'allais justement vous proposer cela.

Un point final avant de conclure, les protections de OIG. Voilà ce que nous avons envoyé au Conseil. L'équipe de direction du GAC apprécie la réponse du Conseil à l'avis du GAC dans son récent document et a entamé avec le conseil de la GNSO des discussions pour comprendre la situation actuelle du PDP de la GNSO. Les membres du GAC sont intéressés à savoir quelle est la situation par rapport à cette question.

Je m'arrête ici pour voir s'il y a des commentaires. La Suisse et ensuite, l'Iran.

SUISSE :

J'ai posé la question parce que hier, nous avons eu une discussion très intéressante avec le conseil de la GNSO sur cette question de la protection des OIG, et nous pourrions peut-être nous baser sur cette discussion pour faire des commentaires et donner des orientations au Conseil d'Administration en ce sens que nous savons qu'il y a des efforts constructifs en cours pour voir comment on pourrait recommencer ce PDP sous certaines conditions. Je ne sais pas si on pourrait faire passer ce message au Conseil d'Administration.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Très bien. Peut-être qu'après cette séance, nous pourrions formuler la question à la lumière des discussions que nous avons eues cette semaine.

L'Iran.

IRAN : Je voulais rejoindre ce que vient de dire Jorge. Je pense que ce serait pertinent. Et nous pourrions ajouter même que nous avons eu une réunion avec la GNSO, une discussion très positive et très utile, et que nous avons compris que la GNSO envisage quatre options. Et nous voudrions donc dire qu'il devrait y avoir une date prévue pour l'achèvement de ce travail, un calendrier pour compléter ce travail. On pourrait ajouter cela.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci beaucoup. Peut-être qu'après la réunion du BGIG, nous pourrions ou ceux qui sont intervenus par rapport à certains points pourraient se réunir pour peaufiner un petit peu ces questions que nous allons envoyer au Conseil d'Administration. Très bien.

Je peux voir les membres du Conseil d'Administration qui sont déjà ici. Désolée du retard, j'avais l'impression que nous devrions commencer à et quart. Je suis désolée du retard.

---

Y a-t-il d'autres éléments qui devraient être ajoutés mis à part la question de .amazon ? Très bien. Alors merci beaucoup. Nous allons passer immédiatement à la réunion avec le groupe de travail sur l'interaction entre le GAC et le Conseil d'Administration.

Juste une petite annonce. À 14:46, nous allons observer une minute de silence en souvenir des personnes qui ont perdu la vie dans le séisme qui a eu lieu ici au Japon. C'est juste pour vous prévenir que nous allons faire une pause dans notre séance pour observer cette minute de silence. Merci.

C'est la réunion du groupe d'interaction entre le Conseil d'Administration et le GAC. Et Maarten Botterman nous accompagne. Il va coprésider la réunion avec moi.

**MAARTEN BOTTERMAN :** Merci beaucoup d'être restés ici parce qu'on fait tous partie de ce groupe d'interaction. En réalité, le nom de ce groupe a été suggéré par Kavouss et c'est la suite de ce que le BGRI avait fait. Vous êtes peut-être plus familiarisés avec le BGRI. Je vais vous parler de la manière dont nous pouvons mieux communiquer. Je ne vais pas parler de la question de fond mais plutôt la manière de créer une meilleure collaboration à l'avenir.

---

Ceci dit, je voudrais vous signaler ici l'ordre du jour que vous voyez affiché sur l'écran. On va parler du tableau de bord de Barcelone, vous avez été introduits à l'outil des deux caractères, vous avez pu voir tous les documents d'informations pour voir comment on a travaillé. Et puis nous allons partager avec vous la question de l'avis du GAC. Je sais que c'est votre sujet favori. Et je crois que vous pourrez présenter vos inquiétudes parce qu'on s'est demandé quoi faire avec l'avis différé. Il faut en débattre ensemble de manière conjointe.

Voilà c'est ce sur quoi on va travailler jusqu'à 15:00 de l'après-midi.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Maarten et merci à León et Matthew d'être venus ici cet après-midi.

Je ne sais pas si je vais passer la parole à David ou Christine ?  
Merci d'être ici aussi, merci de nous aider.

MAARTEN BOTTERMAN : Je ne sais pas si on a une image du communiqué de Barcelone ?  
  
Vous avez reçu la réponse à ce communiqué. Je crois que donc que nous avons donc respecté notre promesse à Barcelone. Cela a été reçu ?

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui. On a reçu la réponse du Conseil d'Administration, merci de la réponse. Merci aussi de la période que vous nous avez donnée pour en faire le suivi.

MAARTEN BOTTERMAN : On peut dire que l'on a beaucoup débattu les deux caractères au cours de ces dernières années. Et le dialogue que nous avons eu à Barcelone a été vraiment important. Vous nous avez donné des documents pour savoir où on en était. On a eu également le plaisir que l'outil soit prêt. Il ne faut plus demander quels sont les domaines qui utilisent les deux caractères et ce ayant trait aux codes de pays de chacun de vous. Mais à tout moment, vous pouvez regarder ces informations qui sont en ligne et qui sont mises à jour au quotidien. Si vous n'avez pas encore pu participer à l'organisation, j'imagine qu'il y aura d'autres opportunités à l'avenir.

On a l'impression que l'outil répond aux inquiétudes qui ont été présentées dans l'avis. Et je crois que ce serait bien de répéter la question à l'avenir. Une fois que vous aurez utilisé cet outil, voir si ceci vous donne une solution, si cela répond à vos préoccupations, enfin si cela a marché.

---

Ceci dit, je ne sais pas s'il y a des questions spécifiques ? Voulez-vous que je vous présente l'outil maintenant ? Vous avez des questions sur l'outil, sur la documentation ?

IRAN :

Merci Maarten. Avant votre arrivée, on a parlé d'autres aspects. Jusqu'à présent, on n'a participation pu utiliser cet outil. Il nous faut du temps parce que c'est une manière de naviguer mais le problème n'est pas résolu parce [qu'on n'en est pas là où on en est]. Mais toutes les inquiétudes ne sont pas répondues.

On l'a dit avant votre arrivée, on a parlé de la note du Conseil, une note de deux pages avec des annexes de 16 pages. Alors on n'a pas eu le temps de l'analyser, on ne sait pas s'il faut plus de précisions ou pas. Tout au moins l'Iran n'a pas pu l'utiliser. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Kavouss. On a parlé de cette question tout à l'heure. Merci de vos documents, on les a reçus effectivement mais pour l'instant, on n'a pas eu le temps de les analyser. Nous allons sans doute le faire avec l'outil aussi. Il y a eu un séminaire en ligne pour l'outil. Le séminaire est enregistré donc si vous n'avez pas pu y participer, nous vous invitons à voir les enregistrements et nous recevrons avec plaisir les commentaires que vous aurez

---

à présenter. Nous allons les recevoir entre cette réunion et la réunion de Montréal. Là, on va réunir tous les commentaires et analyser s'il faut faire des modifications ou pas.

Autre chose ? OK.

**MAARTEN BOTTERMAN :** Alors nous passons à la diapositive suivante qui montre notre planification sur la base des principes que nous avons analysés lors de ces dernières années pour ce qui est des réponses aux communiqués. Christine, je ne sais pas si vous voulez dire quelque chose à cet égard ?

**CHRISTINE WILLETT :** Christine Willett de l'organisation ICANN. Ici, vous voyez les dates auxquelles le Conseil d'Administration prévoit de prendre des actions ou des décisions sur le communiqué du GAC de Kobe. La première date, il va y avoir une réunion entre le Conseil et le GAC, une téléconférence pour faire des précisions pour répondre à des questions. Normalement, c'est le mois qui suit la publication du communiqué. Nous croyons que la date sera environ le 16 avril si cela s'avérait possible.

Le Conseil anticipe qu'il faut considérer le tableau de bord et adopter une résolution avant la fin mai, c'est-à-dire avant

---

l'ICANN65 et ceci est cohérent ou en ligne avec les délais que nous avons considérés pour ce qui correspond à l'avis du GAC.

MAARTEN BOTTERMAN : Des questions, des commentaires? Je sais qu'il y a des nouveaux membres ici dans la salle. Alors je vous demande de bien vouloir lever la main. Et je peux vous expliquer tout ce que vous voudrez parce que l'idée de la réunion, c'est justement de faciliter la communication, pas de favoriser un débat. Alors n'hésitez pas à présenter vos questions.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je ne vois pas de mains levées pour l'instant. Je crois que les délais sont clairs. Ce sont les délais auxquels on est habitué. Alors cela nous permet de savoir quand est-ce qu'on va recevoir la réponse du Conseil et savoir quand est-ce qu'il y aura la communication sur des précisions qui normalement a lieu après la publication du communiqué. Je crois qu'on peut continuer donc.

MAARTEN BOTTERMAN : La diapositive suivante s'il vous plaît. Comme Manal l'a dit, ce serait bien de parler ici de la catégorie de l'avis différé, c'est-à-dire un avis qui a besoin de oui ou non comme réponse à cause des progrès de ce modèle multipartite que nous utilisons. Ce

---

n'est peut-être pas le moment pour que le Conseil reçoive l'avis. Pouvez-vous passer à la diapositive suivante s'il vous plaît ?

Christine, vous pouvez nous aider ? N'essayez pas de le lire parce que c'est vraiment impossible.

CHRISTINE WILLETT : Ici, vous avez beaucoup d'informations, même beaucoup de mots. Là, vous voyez les cinq points de l'avis différé qui ont surgi du tableau de bord adopté par le Conseil d'Administration en janvier 2019. Ceci nous montre cinq points où il y a un avis différé. Les quatre premiers sur RGPD et le WHOIS, un avis du communiqué de San Juan, et le numéro cinq appartient aussi au communiqué de San Juan et a trait aux sigles et acronymes des OIG.

Lorsque l'on parle du texte de l'avis, c'est le texte du communiqué. Et lorsque l'on lit la réponse du Conseil d'Administration dans le tableau de bord de Barcelone, c'est la réponse du Conseil d'Administration à ces points de l'avis du GAC.

MAARTEN BOTTERMAN : Le conseil de la GNSO a adopté le PDP qui est toujours ouvert pour la période de commentaires publics. Je crois que ce sera prêt vers le début avril et à ce moment-là, je crois qu'il y aura un

---

PDP défini. À ce moment-là, la confusion des deux caractères ne sera pas répétée, j'espère. Et aussi il sera clair, quelque soit la décision du Conseil, qu'on tienne compte de l'avis différé du GAC.

Pour ce qui a trait aux OIG, j'ai entendu ce que vous avez dit pour la préparation de la réunion mais ce processus doit encore avoir une interaction.

Cet avis différé pour nous, pour le Conseil, signifie que nous devons y penser et le moment venu, on va en tenir compte. Je crois que c'est la meilleure manière d'aller de l'avant.

Je ne sais pas si vous avez des questions ou des suggestions à cet égard ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Vous avez des questions ? Je m'adresse aux collègues du GAC. Moi, j'ai une question ayant trait à la plateforme elle-même. Quand on fait le suivi d'un avis préalable du GAC, comment cela se reflète sur la plateforme ? Je ne sais pas s'il y a une nouvelle entrée ? On dit c'est un suivi ? Si ceci apparaît sous l'entrée initiale ? Je ne sais pas comment cela marche sur la plateforme parce que des fois, nous, on fait un suivi d'avis précédents.

---

CHRISTINE WILLETT : En ce qui concerne l'outil et le suivi, c'est-à-dire nous, on enregistre ce suivi et puis on établit la corrélation avec l'avis initial et la situation où l'avis se trouve. Par exemple, dans le communiqué de Barcelone, le suivi a été inclus dans le tableau de bord du Conseil et c'était le point numéro un de notre ordre du jour. On a fait un commentaire. Le Conseil a donné une réponse dans ce tableau de bord.

MAARTEN BOTTERMAN : Je crois que c'est bien. Je ne sais pas ce que vous en pensez mais c'est mieux de considérer s'il s'agit d'un nouvel avis ou s'il s'agit d'un avis précédent. Il faut faire référence à l'avis précédent pour que ce soit exprimé de manière explicite, savoir quelle était la question au Conseil d'Administration à ce moment-là. Je crois qu'il y avait les deux choses, l'avis préalable, le suivi de cet avis et il y a aussi un nouvel avis. Je vous demande d'être clair dans ce cas-là.

IRAN : Juste une précision. La première question sur le WHOIS, hier, on en a parlé, on a parlé du résultat du EPDP qui est ouvert pour 40 ou 42 jours pour consultation publique. Puis le Conseil va l'analyser, le considérer, l'approuver. Mais cela ne répond pas à l'avis. C'est un avis qui continue. Alors la partie principale de l'avis n'avait pas trait au EPDP mais plutôt au modèle d'accès.

---

L'accès ne sera pas disponible. Alors on va parler avec le Conseil d'Administration et en fait, on l'a déjà fait. On a parlé de la période. Et ceci ne sera clôturé ni en avril ni en mai ni en juin je trouve.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, vous avez raison. La question n'est pas fermée. Tout ne sera pas fermé après l'EPDP. Je suis d'accord avec vous, avec ce que vous venez de mentionner. Il y a des parties qui vont passer à la prochaine étape. Ce serait bien de travailler ensemble. Dans le communiqué de Marrakech, cela devrait être explicitement exprimé.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Maarten.

D'autres questions? Quelque chose d'autre à aborder aujourd'hui ?

MAARTEN BOTTERMAN : Il y a d'autres questions à aborder.

IRAN : Oui. Le BGIG, je crois que nous devons continuer avec ce travail et voilà, c'est le premier fruit de notre travail. Merci de votre attention et des actions de suivi que vous avez faites, merci de la

---

préparation pour les téléconférences, pour l'avis du GAC. Alors si mes collègues me le permettent, je tiens à vous remercier, à remercier le Conseil d'Administration.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup. Et comme nous avons le temps, je crois que nous pouvons conserver cela dans l'ordre du jour des réunions, peut-être donner un peu plus de temps pour mieux se préparer pour la réunion de mardi. Merci beaucoup de votre hospitalité, de votre accueil et je vous souhaite une bonne journée.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Maarten, merci Chris, Nigel, Matthew et León. Merci d'être venus dans notre salle. On a très bien travaillé.

Je demande aux collègues du GAC de rester dans la salle pour terminer la préparation de notre réunion avec le Conseil d'Administration de demain. Et merci beaucoup à David et Christine.

Nous allons maintenant passer à la diapositive où l'on avait les différents domaines par rapport auxquels nous allons poser des questions au Conseil d'Administration. Nous allons donc peaufiner les questions que nous avons déjà présentées. Mais nous avons ici les questions adressées au GAC.

---

Alors la version préliminaire du plan stratégique de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2021-2025 est basée sur cinq tendances principales identifiées par la communauté de l'ICANN qui présentent des défis et des opportunités.

La version préliminaire du plan reflète ces défis dans cinq objectifs stratégiques: renforcer la sécurité du système des noms de domaine et du système de serveur racine du DNS; améliorer l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN de gouvernance; faire évoluer les systèmes d'identificateurs uniques pour continuer à répondre aux besoins des internautes mondiaux; répondre aux problèmes géopolitiques qui ont un impact sur la mission de l'ICANN pour s'assurer de pouvoir avoir un internet interopérable, mondial et unique; et veiller à la durabilité financière à long terme de l'ICANN. Voilà les différents points qui ont été abordés par le président du Conseil d'Administration de l'ICANN lors de la cérémonie d'ouverture. Il y a eu ensuite une séance consacrée à ces différents objectifs. Pouvons-nous passer à la diapositive suivante s'il vous plaît ?

Pour essayer de commencer à réfléchir aux cinq objectifs stratégiques, l'ICANN a engagé quatre projets phares, y compris la version préliminaire du plan stratégique 2021-2025 qui a été publiée en décembre, le premier document de consultation sur le processus de budgétisation sur deux ans qui a été publié en

---

décembre et le plan opérationnel et les projections financières pour les années 2021 à 2025 qui sera publié à la mi-2019.

En outre, sur la base des discussions eues à l'ICANN63, le Conseil souhaite commencer une consultation ici à Kobe pour savoir comment le modèle de gouvernance de l'ICANN devrait évoluer, y compris le fait de savoir comment et quand il devrait évoluer pour servir la communauté internet, la communauté ICANN globale. Jeudi 14 mars à 13:30, il y aura cette discussion par rapport au modèle de gouvernance de l'ICANN.

Nous avons reçu des questions spécifiques de la part du Conseil d'Administration. En janvier, le président du Conseil d'Administration de l'ICANN a partagé les cinq domaines clés où l'on identifie des défis ainsi que les projets clés de planification et a demandé aux SO et AC les questions suivantes. Sommes-nous prêts ? Avons-nous collectivement le leadership, les compétences, les ressources, les connaissances et l'engagement nécessaires pour mettre en place ces plans de manière réussie sur les cinq prochaines années ? Nous avons besoin d'aide pour cela. Il s'agit de questions qui ont été posées aux SO et aux AC par rapport à ce que la communauté de l'ICANN devrait faire pour mettre en place ces plans de manière réussie.

---

Donc on nous demande de donner trois suggestions, les plus concrètes possibles, une pour le Conseil d'Administration, une autre pour l'organisation ICANN et une pour la communauté.

Les diapositives précédentes ont permis de mettre les choses en contexte.

La deuxième question. Alors que le succès de ces plans repose surtout sur l'ICANN, nous savons tous que l'ICANN ne fonctionne pas de manière isolée et établit les partenariats qui sont très importants pour le succès, comment allons-nous augmenter la possibilité que ces partenariats puissent être établis et qu'ils soient en ligne avec le travail que l'on fait ensemble vers les finalités fixées. S'il vous plaît, fournissez une suggestion d'un élément qui pourrait être fait de manière externe pour améliorer la confiance et la coopération.

Voilà les deux questions que nous avons reçues de la part du Conseil d'Administration. Je ne suis pas sûre qu'il y ait des réactions immédiates à ces commentaires. Et pour être franche, nous n'avons même pas préparé le texte préliminaire pour répondre à ces questions.

Je les partage avec vous pour attirer votre attention sur ces questions qui ont été communiquées par courriel. Et encore une fois, je pense qu'on pourrait y réfléchir et peut-être mieux nous

---

préparer pour les discussions avec le Conseil d'Administration si ces questions nous sont posées pendant la réunion de demain.

Kavouss s'il vous plaît.

IRAN :

Nous pourrions parler de la stabilité financière demain. Nous avons une vision, nous avons des finalités stratégiques et nous avons des activités, nous avons des résultats. Nous traduisons les plans stratégiques dans des plans opérationnels, des activités.

Et ensuite, nous utilisons les fonds pour mettre en place ces activités. On pourrait dire qu'il devrait y avoir une cartographie entre les activités du plan opérationnel et les résultats obtenus pour savoir quelle action a abouti à quelle finalité. Ensuite, il devrait y avoir un lien entre le plan stratégique, le plan opérationnel et le plan final. Autrement, la stabilité financière ne pourrait pas être assurée.

Voilà le commentaire que je souhaitais faire. J'ai voulu le faire aujourd'hui mais le temps était limité. Mais je voulais soulever cette question demain. Cette cartographie est importante pour savoir quelle activité est liée à quel objectif, est liée à quel point du plan financier, et a abouti à quel résultat.

---

Et dire aussi que le plan quinquennal pourrait nécessiter des ajustements pour être mis à jour. Donc ces ajustements annuels, on voudrait savoir si cela est inclus dans le plan opérationnel ou pas et qui procède à ces ajustements. Toutes les années, il faut ajuster le plan quinquennal pour pouvoir répondre aux objectifs. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci beaucoup Kavouss, ce serait très utile.

Je peux accuser réception de ces questions qui nous ont été adressées par le Conseil d'Administration et demander s'il y a des réactions immédiates à ces questions. Kavouss, à ce moment-là, vous pouvez intervenir si vous le souhaitez. Et s'il y a d'autres membres qui souhaiteraient intervenir, ils pourront le faire à ce moment-là. Autrement, nous pouvons dire que nous devons encore examiner les documents. Nous allons être présents à la séance de jeudi et revenir vers eux plus tard avec nos commentaires pour avoir une compréhension plus approfondie de ce qu'on nous demande.

Il y a peut-être des points plus spécifiques, comme par exemple le modèle de gouvernance de l'ICANN. Je sais que c'est un élément qui intéresse beaucoup le GAC et je suis sûre qu'on aura des commentaires par rapport à cela dès qu'on aura mieux compris les discussions qui ont eu lieu. Comme je vous l'ai dit, il

---

y aura une séance complète qui y sera consacrée qui aura lieu jeudi. Elle sera facilitée par Brian Cute. Elle sera consacrée à cette question. Brian Cute a été président de l'ATRT1 et de l'ATRT2.

Je comprends qu'il n'y ait pas de réaction immédiate. Je voulais tout simplement attirer votre attention sur ces questions que nous allons devoir suivre de près.

Est-ce qu'il y a des commentaires ? Kavouss s'il vous plaît.

IRAN :

J'ai déjà dit qu'il faudrait mettre l'accent – demain ou un autre jour – sur le besoin d'encourager la collaboration avec les organisations internationales, y compris l'UIT, pour certains aspects. Par exemple aujourd'hui, on a discuté du déploiement de l'IPv6 et cela se fait au sein de l'UIT. Donc il faut établir une coopération avec l'UIT et essayer d'établir des partenariats avec des pays pour pouvoir les aider à mettre en place l'IPv6, pour passer de l'IPv4 à l'IPv6. Je pense qu'il faut renforcer les capacités, mettre l'accent donc sur cette coopération qui est nécessaire pour basculer vers l'IPv6. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci l'Iran. Cela rentre aussi dans la réponse à la deuxième question. Merci Kavouss.

---

La Suisse.

SUISSE : Plutôt qu'une réponse, c'est une question ou une suggestion à l'équipe de direction du GAC. Par exemple, ces questions me font penser à la réponse qu'on avait transmise au Conseil d'Administration par rapport à nos priorités il y a quelques mois. On trouve là des informations utiles je pense et peut-être que l'équipe de direction du GAC avec le personnel pourraient tirer des informations de ce document que nous avons envoyé, par exemple on y mentionnait que nous devons rééquilibrer nos processus et les résultats qui en découlent pour rendre nos processus plus efficaces. Il y avait aussi certaines idées un peu plus générales. Comme la portée de ces questions est assez vaste, je pense qu'on pourrait tirer des informations de ce document qu'on avait présenté.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci beaucoup de cette suggestion.

Désolée de mon mobile qui a sonné ; c'était une alarme parce que maintenant, nous allons observer une minute de silence. Permettez-moi d'abord de lire une déclaration.

Le 11 mars 2011 à 14:46 heure local, un séisme de magnitude 9.0 a frappé la côte pacifique du nord-est de l'île japonaise Honshu.

---

Le séisme connu comme le grand séisme de l'est du Japon a généré un violent tsunami avec des vagues atteignant jusqu'à 40 mètres qui ont pénétré jusqu'à 10 kilomètres à l'intérieur des terres. Ce fut le séisme le plus fort jamais enregistré au Japon et le quatrième séisme le plus violent au monde. Environ 20 000 personnes sont mortes et près de 500 000 personnes ont été forcées d'évacuer les lieux. En souvenir de tous ceux qui ont perdu leur vie ou ont été affectés par le violent séisme qui a frappé la côte est du Japon, nous allons maintenant observer une minute de silence. Nous allons attendre quelques secondes.

Merci à tous.

Merci encore, Jorge pour cette suggestion. Nous allons donc essayer de trouver ce matériel. Je pense que c'est pertinent et c'est utile et qu'il pourrait rafraîchir un petit peu nos idées.

Y a-t-il des réactions immédiates ? Peter.

PETER :

Juste un suivi par rapport à la coopération avec les organisations internationales y compris l'UIT.

L'ICANN a présenté une demande d'adhésion à l'UIT-D. Et cela serait une bonne idée de reproduire cette idée dans d'autres secteurs, par exemple l'UIT-T.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Kavous s'il vous plaît.

IRAN :

Merci Peter. Moi aussi, j'allais soulever ce point. Et je suis ravi d'entendre que l'ICANN souhaite devenir membre de l'UIT-D. Cependant l'UIT-T, au moins dans trois groupes d'étude, travaille plus ou moins dans les mêmes domaines que l'ICANN, au niveau de la sécurité. Donc l'ICANN pourrait considérer également de devenir membre de ce secteur T de l'UIT. Il y a aussi des activités concernant le 5G, concernant la téléphonie mobile car le 5G va devenir opérationnel dans plusieurs pays à partir de 2020. Et au-delà du 5G, on commence déjà à parler du 6G, etc. Donc je pense que l'ICANN devrait aussi participer à ces deux autres secteurs de l'UIT.

Manal, sur la base de la proposition faite par les États-Unis, je dirais qu'il faudra coopérer avec d'autres pays et d'autres organisations pour dire que la coopération de l'ICANN avec d'autres organisations doit être encouragée. Hier, nous avons discuté avec les membres de la GNSO de la nécessité de promouvoir ce type de coopération, de cette collaboration qui est très importante à ce stade, donc évoquer la possibilité que l'ICANN devienne membre de ces deux autres secteurs de l'UIT.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci beaucoup. C'est très utile et je pense que le Conseil d'Administration va apprécier ces interventions demain.

Y a-t-il d'autres questions avant de conclure ? Si ce n'est pas le cas, cela conclut notre séance et cela conclut nos séances d'aujourd'hui.

Je souhaite attirer votre attention sur le fait qu'après la pause de 15 minutes à 15:15, il y aura une séance intercommunautaire sur les prochaines étapes de la réponse de l'ICANN au RGPD. Le GAC participe à cette séance et c'est un sujet d'intérêt pour le GAC. Et il y aura également la première partie du forum public.

Comme vous le savez tous, aujourd'hui, il y aura le dîner du gala. Il y aura des navettes qui partiront du centre de convention. Julia va vous envoyer un courriel en vous expliquant comment vous y rendre. S'il vous plaît, donc vérifiez vos courriels pour connaître les horaires des navettes. Il y aura évidemment de navettes pour rentrer à l'hôtel.

Nous allons reprendre nos activités demain matin à partir de 8:30 avec le groupe de travail sur la sécurité publique.

À bientôt au gala ou à demain matin. Merci à tous de cette discussion très utile. Merci à tous les techniciens, au personnel de soutien et aux interprètes. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**